

F-Le Havre: Network cabling
OJ S 14/2013 19/01/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GPMH

National registration number: 77570019800010

Postal address: Terre-Plein de la Barre, CS 81 413

Town: Le Havre Cedex

Postal code: 76067

Country: France

For the attention of: M. le directeur général représentant légal de l'établissement public

E-mail: pahmarches@havre-port.fr

Telephone: +33 232746958

Fax: +33 232747240

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Activités portuaires

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

amélioration et extension des systèmes de câblage, supports de réseaux de communication

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Le Havre, 76600 Le Havre

NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la présente consultation a pour objet la fourniture et la mise en oeuvre de l'ensemble des équipements composant les systèmes de câblages réseaux et les équipements supports de communication permettant d'étendre et d'améliorer les réseaux de communication des bâtiments de la zone portuaire

II.1.6. CPV code(s)

32421000 Network cabling, 32412000 Communications network, 32500000 Telecommunications equipment and supplies

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

les fournitures et prestations confiées à l'entrepreneur comprennent, pour le moins :-La fourniture, la pose et l'identification de câbles " cuivre " ou " à fibres optiques " assurant les liaisons inter-bâtiments ou la distribution interne aux bâtiments.-la fourniture, la pose, le raccordement et l'identification de systèmes de câblage cuivre de catégorie 6a et classe Ea, appropriés aux exigences ponctuelles de chaque affaire.-la fourniture et la pose de tous les accessoires et équipements permettant de répondre aux exigences de la norme nf en 50173-1 en vigueur ou équivalente et des normes auxquelles elle fait référence.-la réalisation de réparation de câbles à fibre optiques (fusions) ou de câbles cuivre (épissures mécaniques) à pied d'oeuvre dans un délai limité et défini dans le bon de commande correspondant.-la réalisation de dépose d'anciens systèmes de câblage.-la réalisation de mesures des liaisons cuivre et fibres optiques dans la catégorie et la classe appropriée au système mis en oeuvre, conformément aux normes en vigueur. -La fourniture et la pose d'équipements de distribution optique jusqu'au poste de travail.-les mesures de récolement par géomètre expert, lorsque les plans GPMH ne sont pas fournis conforme à la réalité du site.-la fourniture pour chaque affaire, d'un dossier ou d'une mise à jour de dossier comprenant les recettes, les certificats de conformité " constructeur " de la chaîne de transmission, les plans de récolement et les synoptiques d'implantation et de câblage (format papier et fichier numérisé.)-le raccordement électrique des armoires et coffrets de distribution Téléphone Informatique depuis le départ électrique mis à disposition du titulaire dans le tableau électrique le plus proche.Marché à bons de commande de 12 mois expressement reconductible dans la limite d'une durée maximale de 4 ans.Le volume de prestations susceptibles d'être commandées est de l'ordre de 125 000 EUR HTVA par an

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

il ne sera pas appliqué de retenue de garantie

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les prestations faisant l'objet de la présente consultation seront rémunérées dans le cadre du budget d'investissement du Grand Port Maritime du Havre et seront financées totalement par ce dernier. Le titulaire du marché a la possibilité de céder ou nantir sa créance. L'Exemplaire unique du marché est délivré au titulaire sur sa demande. Le règlement des prestations interviendra après exécution de chaque commande. Les prix sont révisables par ajustement annuel. Il est prévu le versement d'une avance dans les conditions fixées à l'article 87 du Code des Marchés Publics et l'article 5.2 du Ccp. Règlement par virement bancaire à trente (30) jours

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

le marché sera conclu soit avec un seul opérateur économique, soit avec des opérateurs économiques groupés. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en cas de groupement d'opérateurs économiques, en application des dispositions de l'article 51 du Code des marchés publics :- le groupement doit avoir été constitué dès le stade de la candidature et aucune modification ne peut intervenir dans la composition du groupement entre la date de remise des offres et la date de signature du marché, sous réserve des dispositions du V de l'article 51 du Code des marchés publics.- en cas de groupement conjoint, le Grand Port Maritime du Havre pourra exiger du titulaire la transformation du groupement en groupement solidaire lors de l'attribution du marché.- en cas de groupement conjoint, le candidat indique dans l'acte d'engagement le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: lettre de candidature (ou Dc1). Pour les groupements, cette lettre devra être signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité qui devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché conformément aux dispositions de l'article 51 IV du CMP.- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics : a. condamnation définitive : ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à

421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'union européenne ;ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;Voir rubrique "Autres renseignements demandés"

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services et notamment dans le domaine câblage réseaux et communications, raccordement et épissurage de fibres optiques, mesures et mise en oeuvre de lien Cat 6a classe EA et de fibres Om1, Om2, Om3, Om4, Os1 et Os2 effectués au cours des trois dernières années disponibles indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et les domaines concernés (système de câblage cuivre, câblage à fibres optiques). Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années disponibles. Les candidats possédants le certificat de qualification professionnelle qualifelec " courants faibles " domaine de spécialité : télécommunications (Tc) transmissions téléphonie publique et privée, réseaux VDI indice Cf2 avec mention FO (Fibre Optique) pourront apporter la preuve de leur capacité à réaliser les prestations en joignant uniquement le certificat correspondant. Toutefois en l'absence de certificat, le candidat pourra apporter la preuve de sa capacité par tous moyens notamment des certificats d'identité professionnelles ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. En cas d'impossibilité pour les candidats de produire les documents cités, ci-avant, ceux-ci pourront justifier de leur capacité financière et technique par tout moyen.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 70
2. Coût des prestations. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

12-DSI-29

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.2.2013 - 20:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

suite "Situation juridique - références requises" :b.lutte contre le travail illégal :ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L.

8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union Européenne ;ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;c.que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;d.fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;e.obligation d'emploi des travailleurs handicapés :Pour les marchés publics et accords cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle en cours de laquelle a lieu la lancement de la consultation, L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;f.liquidation judiciaire :ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;g.ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;h.redressement judiciaire :ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ; En cas de redressement judiciaire le candidat produira le/les jugements prononcés à cet effet ;i.situation fiscale et sociale :avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par lecomptable ou l'organisme chargé du recouvrement.Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société.Ces renseignements pourront être regroupés sur les formulaires CERFA (lettre de candidature : Dc1 déclaration du candidat : Dc2 et état annuel des certificats : Noti2).Les attestations, justifications, certificat de capacité, références et divers documents demandés dans les conditions de participation, permettant aux candidats d'apporter la preuve qu'ils disposent de toutes les conditions requises en application des dispositions des articles 44 et 45 du Code des Marchés PublicsLe présent marché est soumis aux accords de l'organisation Mondiale du Commerce (Omc).Ce marché est un accord-cadre au sens de la directive 2004/17/ce du 31 mars 2004 portant coordination desprocédures de passation des marchés dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postauxmodalités d'ouverture des offres : l'ouverture des offres n'est pas publique.Organe chargé des procédures de médiation : il n'existe pas d'organe chargé de procédure de médiation concernant la passation de marchés publics.Réception des offres :Conformément aux dispositions du décret no 1334 du 17 décembre 2008, les offres seront transmisesuniquement par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation d'achat Publics :www.achatpublic.com, dans les conditions qui y sont précisées.Remise des offres, uniquement par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_V9YpRws-ZK&v=1&selected=0Obtenir le dossier :Les dossiers sont mis gratuitement à disposition des candidats uniquement par voie dématérialisée à l'adresse internet suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_V9YpRws-

[ZK&v=1&selected=0Adresse](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_V9YpRws-ZK&v=1&selected=0Adresse) internet pour télécharger le dossier : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_V9YpRws-ZK&v=1&selected=0Renseignement complémentaire : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_V9YpRws-ZK&v=1&selected=0.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 15.1.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Rouen

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://rouen.tribunal-administratif.fr/ta-cao>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré contractuel : avant la signature du marché référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la décision attaquée recours de plein contentieux : 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution- service du pouvoir adjudicateur auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus : M. Hermier, Chef du Service des Achats du Grand Port Maritime du Havre, Tél. : +33 232747360, fax : +33 232747240.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.1.2013